

Délibération n° 2016-13 du 8 septembre 2016 relative à l'affiliation du Syndicat mixte du SAGE de l'Escaut au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord

L'an deux-mille-seize, le huit septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical d'Euralys Syndicat intercommunal s'est réuni en mairie de Linselles, salle d'honneur, sous la présidence d'Alain Detournay.

Date de la convocation : 2 septembre 2016.

Nombre de membres en exercice : 14.

Présents votants (11) :

- Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque ;
- Alain Detournay, Président, 1^{er} délégué de Comines ;
- Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Christophe Liénart, 1^{er} délégué de Deûlémont ;
- Emmanuel Wambre, 2^e délégué de Deûlémont ;
- Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin ;
- Yves Lefebvre, 2^e délégué de Linselles ;
- Yvon Pétronin, 1^{er} délégué de Warneton ;
- Jean-Jacques Veroone, 2^e délégué de Warneton ;
- Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} Vice-président, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud ;
- Cathy Lefebvre, suppléante d'Annie Deltour, 2^e déléguée de Wervicq-Sud.

Absents excusés donnant pouvoir (1) :

- Jacques Rémony, 2^e Vice-président, 1^{er} délégué de Linselles.

Absents excusés (3) :

- Annie Bosquart, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- François Dedryver, 2^e délégué d'Halluin ;
- Annie Deltour, 2^e déléguée de Wervicq-Sud.

Présents non-votants (6) :

- Élodie Haquette, suppléante d'Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque ;
- Martine Hoflack, suppléante d'Alain Detournay, 1^{er} délégué de Comines ;
- Pascal Legrand, suppléant de Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Lydie Vivier-Verpoort, suppléante de Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin ;
- Samuel Vanderplancke, suppléant d'Yves Lefebvre, 2^e délégué de Linselles ;
- Yvon Cornille, suppléant de Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud.

Délibération n° 2016-13 du 8 septembre 2016 relative à l'affiliation du Syndicat mixte du SAGE de l'Escaut au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, en particulier son article 15 ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, en particulier son article 30 ;

Vu la lettre du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord en date du 5 juillet 2016 ;

Considérant que le Syndicat mixte du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Escaut a présenté une demande d'affiliation volontaire au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord à compter du 1^{er} janvier 2017 ; que celui-ci invite les collectivités territoriales et établissements publics adhérents à se prononcer sur cette demande d'affiliation ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité :

Article unique. — Euralys est favorable à l'adhésion du Syndicat mixte du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Escaut au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord.

Transmis en préfecture le 15 SEP. 2016

Acte certifié exécutoire à dater de ce jour.



Pour extrait conforme

Le Président,

ALAIN DETOURNAY